

Cabinet du Préfet

Paris, le 22 avril 2015

Le Préfet de la région Île-de-France,
Préfet de Paris

à

Destinataires in fine

Objet : Feuille de route Intelligence Économique territoriale pour 2015 pour la région Ile-de-France.

En 2015 la politique publique d'intelligence économique demeure un volet majeur de la défense de la compétitivité et du redressement productif du pays : il en va de la préservation de la croissance et de l'emploi et de l'indépendance de notre pays.

L'intelligence économique a pour objectif d'éclairer la décision des entrepreneurs pour leur permettre d'affronter des évolutions nationales et internationales de plus en plus rapides et complexes. La compétition internationale a en effet changé de nature : elle n'est plus seulement économique et financière, elle repose également sur des éléments immatériels (données, images, stratégies de gouvernance...). Elle est partout traversée par les changements liés au numérique.

Véritable outil de pilotage et facteur de performance, l'intelligence économique est pour nos entreprises une attitude combative d'ouverture sur leur environnement pour y détecter de nouvelles opportunités de développement ou de nouvelles menaces, mais aussi un ensemble de bonnes pratiques, processus et réflexes pour protéger leur patrimoine informationnel.

La politique publique d'intelligence économique est une priorité de l'action publique au niveau régional. Il est important que l'Etat territorial conforte son rôle de facilitateur et d'accompagnateur dans ce domaine.

Pour être efficace, l'intelligence économique territoriale doit être adaptée aux particularismes propres à chaque territoire. Située au carrefour des échanges mondiaux, l'Ile-de-France est la première région économique française ; son attractivité et son dynamisme économique en font une cible privilégiée pour la concurrence étrangère. La région dispose d'atouts et de potentiels technologiques qu'elle se doit à la fois de promouvoir et de protéger.

Pour produire des résultats, il est nécessaire que l'Etat et les acteurs locaux de l'intelligence économique en Ile-de-France agissent de façon complémentaire, dans une démarche commune visant à développer des actions ciblées, au plus près des besoins du territoire.

C'est le sens de la feuille de route 2015 que je vous propose.

En effet, dans la continuité de la feuille de route 2014, les partenariats institués localement seront confortés et l'organisation de l'intelligence économique sera adaptée de manière à agir directement au plus près des entreprises.

Les actions engagées précédemment pour améliorer la visibilité de l'intelligence économique territoriale, dynamiser le travail en réseau via notamment les pôles de compétitivité, renforcer le pilotage sous une forme unifiée et adapter la gouvernance aux exigences des contextes locaux doivent se prolonger à travers une nouvelle déclinaison opérationnelle.

En 2015, la préfecture de région Ile-de-France souhaite accorder une attention particulière aux entreprises et structures innovantes. L'innovation fait partie intégrante du patrimoine immatériel de l'entreprise. Elle est créatrice de valeur et lui offre un avantage concurrentiel.

Il est indispensable que les entreprises innovantes soient sensibilisées à l'intelligence économique et en fassent un véritable outil d'aide à la décision et de protection de leur patrimoine.

Face à ces enjeux, il est proposé que le programme de travail en matière d'intelligence économique pour l'année 2015 se construise autour de trois idées forces :

- **connaître** toujours mieux les particularités et les enjeux franciliens pour apporter une réponse optimale aux besoins locaux,
- **diffuser et communiquer** pour renforcer la visibilité de l'intelligence économique territoriale,

- **conseiller et accompagner** le monde de l'entreprise pour lui faciliter l'accès aux connaissances techniques et aux bonnes pratiques en matière d'intelligence économique.

① CONNAÎTRE TOUJOURS MIEUX LES PARTICULARITÉS ET LES ENJEUX FRANCILIENS POUR APPORTER UNE RÉPONSE OPTIMALE AUX BESOINS LOCAUX.

Cartographie des entreprises stratégiques en région Ile-de-France

Mettre en œuvre une politique d'intelligence économique toujours plus adaptée au contexte local repose sur une connaissance fine du tissu entrepreneurial et de ses secteurs stratégiques.

Il convient donc de dresser une cartographie des entreprises franciliennes stratégiques, de par leur secteur d'activité et leur rayonnement. Un travail collaboratif a été amorcé avec les services régionaux compétents en la matière (DGSI, DIRECCTE, commissaire au redressement productif...) qui se sont d'ores et déjà réunis fin 2014 en groupe de travail restreint.

Le premier objectif de ce groupe de travail est d'établir une liste d'entreprises innovantes qui doivent en priorité faire l'objet d'une sensibilisation ou d'un contrôle de la part des services de l'Etat.

Le deuxième objectif sera de bâtir une méthodologie d'échange d'informations. Sur la base de la liste pré-définie, il conviendra de réunir le groupe de manière trimestrielle pour s'interroger sur les entreprises pour lesquelles une alerte aura été émise. Si la situation le justifie, le groupe de travail pourra associer d'autres services susceptibles de pouvoir apporter une expertise complémentaire.

En fonction des problèmes identifiés, une intervention des services de l'Etat sera mise en œuvre.

Poursuite du travail en réseau via les pôles de compétitivité

→ Réunions du club « Intelligence Economique »

Lancé au mois de juin 2014, le club « Intelligence Economique » a tenu sa première séance au mois de novembre suivant sur le thème « veille technologique et prospective inter-acteurs ».

L'objectif de ce club est de rassembler les pôles de compétitivité franciliens ainsi que des structures innovantes (société d'accélération de transfert de technologie, laboratoire de recherche...) afin de permettre un partage d'expérience et un échange sur des sujets qui les concernent, sur la base d'un programme collégialement établi.

Le club se réunira de façon semestrielle ; les prochaines séances porteront sur les thèmes suivants :

- sécurisation des pôles de compétitivité,
- risque juridique,
- influence au niveau national et européen.

→ *Audits de sécurité au sein des pôles de compétitivité*

La sécurité économique étant un enjeu majeur pour les pôles de compétitivité, il est primordial d'encourager la réalisation des audits de sécurité des pôles et leur actualisation régulière.

La préfecture, en lien avec la DIRECCTE, poursuivra le suivi des audits réalisés en 2013 au sein des pôles Move'o et Medicen en s'assurant de la bonne prise en compte des recommandations formulées.

Les pôles seront par ailleurs incités à bénéficier du programme d'appui et de conseil lancé cette année par les services de la DGSI.

② DIFFUSER ET COMMUNIQUER POUR RENFORCER LA VISIBILITÉ DE L'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE TERRITORIALE.

Information des entreprises innovantes

→ *Diffusion d'un flyer d'information*

La collaboration amorcée en 2014 avec BPIFrance sera poursuivie cette année pour aboutir à la diffusion du flyer d'information réalisé en partenariat avec l'ensemble des interlocuteurs, institutionnels et professionnels, de la préfecture.

L'objectif de ce flyer est de communiquer sur l'intelligence économique et ses acteurs en mettant à disposition des entrepreneurs un recensement des principaux contacts en Ile-de-France. Le flyer sera inséré dans les courriers de financement adressé par BPIFrance aux entreprises franciliennes.

→ *Organisation d'actions de sensibilisation*

Pour la troisième année, la préfecture de région Ile-de-France organisera **un séminaire dédié à l'intelligence économique territoriale.**

L'édition 2015 portera sur les « cyber-opportunités et les cyber-menaces ». Internet est en effet un puissant outil d'information, de connexion à distance des employés à leur entreprise et, désormais, de stockage massif de données avec le développement des « clouds ». Cette ouverture présente des dangers, en particulier pour des petites structures qui n'ont pas forcément les ressources humaines ou financières pour se prémunir contre des cyberattaques. De plus, de nouveaux outils prospectifs apparaissent avec internet que les PME doivent encore apprendre à maîtriser.

Ce thème fait écho à la récente nomination d'un Cyber-Préfet, M. Jean-Yves LATOURNERIE, chargé de superviser un plan de stratégie global en matière de cybersécurité.

Par ailleurs, une journée dédiée à l'intelligence économique sera organisée en collaboration avec la CGPME Ile-de-France à l'occasion de l'événement #PlanetPME qui se tiendra au mois de juin 2015.

Piloté par la CGPME nationale, #PlanetPME est le rendez-vous annuel des dirigeants de TPE-PME et de leur écosystème pour développer leur activité, trouver des solutions opérationnelles, débattre et renforcer leur réseau et leurs relations institutionnelles.

L'événement sera l'occasion pour la préfecture et ses partenaires de sensibiliser les TPE-PME, cœur de cible de la politique d'IET, aux enjeux de l'intelligence économique et de leur présenter les outils mis à leur disposition.

Formation des professionnels

Des actions de sensibilisation et d'information seront organisées en lien avec les écoles proposant des cursus spécialisés en intelligence économique (l'école européenne d'intelligence économique – EEIE, l'école de guerre économique – EGE).

L'idée sera de faire connaître l'action de l'Etat et ses partenaires en intervenant à l'occasion de conférences/cours dispensés auprès des étudiants, qui sont pour partie des professionnels du monde de l'entreprise souhaitant acquérir des connaissances ou se perfectionner dans le domaine de l'IE.

③ CONSEILLER ET ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES INNOVANTES POUR LEUR FACILITER L'ACCÈS AUX CONNAISSANCES TECHNIQUES ET AUX BONNES PRATIQUES EN MATIÈRE D'INTELLIGENCE ÉCONOMIQUE.

Des mesures concrètes au sein des salons professionnels parisiens

Aujourd'hui encore, les salons professionnels représentent de véritables enjeux en termes de protection des savoir-faire et des innovations des entreprises : ils constituent le principal lieu de commission d'infractions (vol de données, la contrefaçon ou l'espionnage industriel...), susceptibles de mettre en péril la compétitivité de nos entreprises.

Certains acteurs de l'IE ont su très tôt détecter l'importance de ces enjeux. C'est le cas de Maître CHAMPAGNER KATZ, avocat au barreau de Paris et spécialiste du droit de la propriété intellectuelle, qui a initié une démarche innovante au sein du premier salon de rang mondial dédié au textile et à l'habillement, Première Vision Paris.

J'ai souhaité valoriser cette action, qui a largement prouvé son efficacité, en lui confiant une mission spécifique sur le sujet en 2015. L'idée sera tout d'abord de constituer un guide pédagogique du salon « réussi et sécurisé » afin de sensibiliser dans un second temps les fédérations professionnelles et les organisateurs de salons.

Une action de sensibilisation à l'attention des starts up

Les jeunes entreprises jouent un rôle croissant dans l'innovation, elles représentent un fort potentiel de croissance et de création d'emploi. Il est donc essentiel de les sensibiliser le plus tôt possible à l'intelligence économique territoriale.

Une action commune sera mise en place à destination des incubateurs, pépinières et hôtels d'entreprises (IPHE) en collaboration avec la CCI Ile-de-France et l'INPI qui déploient des actions de conseil et d'information au sein des IPHE.

L'actualité récente démontre l'importance de ces actions regroupées sous le vocable « intelligence économique ». Sachons nous mobiliser ensemble. C'est le sens de cette feuille de route.



Jean-François CARENCO

Préfet de Paris
Préfet de la région Ile-de-France

Liste des destinataires

- Madame la Déléguée interministérielle à l'Intelligence Economique,
- Monsieur le Sous-Directeur de la protection économique, Direction Générale de la Sécurité Intérieure,
- Monsieur le Directeur de la sécurité économique en région parisienne, Direction de la Protection et de la Sécurité de la Défense,
- Monsieur le Commandant de la région de gendarmerie d'Ile-de-France,
- Monsieur le Directeur Régional des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi d'Ile-de-France,
- Monsieur le Délégué régional à la recherche et à la technologie d'Ile-de-France,
- Monsieur le Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Paris Ile-de-France,
- Monsieur le Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Seine et Marne
- Monsieur le Directeur Général de la Chambre de Commerce et d'Industrie de l'Esonne,
- Monsieur le Directeur Général de l'Agence Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information,
- Monsieur le Directeur Général de l'Institut National de la Propriété Intellectuelle,
- Monsieur le Bâtonnier de l'ordre des avocats de Paris,
- Monsieur le Directeur Régional de BPIFrance Ile-de-France,
- Monsieur le Président de la Confédération Générale des Petites et Moyennes Entreprises de Paris Ile-de-France,
- Madame la Présidente du Mouvement des Entreprises de France Ile-de-France,
- Monsieur le Directeur de l'Ecole Européenne d'Intelligence Economique,
- Monsieur le Directeur de l'Ecole de Guerre Economique.

Copie à :

- Monsieur le Préfet, Haut Fonctionnaire de Défense adjoint, chef du service du Haut Fonctionnaire de Défense au secrétariat général du ministère de l'Intérieur,
- Monsieur le Préfet de Seine et Marne,
- Monsieur le Préfet des Yvelines,
- Monsieur le Préfet de l'Essonne,
- Monsieur le Préfet des hauts de Seine,
- Monsieur le Préfet de Seine Saint Denis,
- Monsieur le Préfet du Val de Marne,
- Monsieur le Préfet du Val d'Oise.